



COMPOSITION DE LA TEOMI

Part variable

Liée au nombre de collectes d'ordures ménagères (nombre de levées du bac ou nombre de dépôt au conteneur d'apport volontaire).

Les efforts de tri et de réduction des déchets sont récompensés.

Part fixe

Liée au foncier bâti :

Base foncière X Taux de TEOM voté par la CCBPAM